



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 5 DÉCEMBRE 2023**

En exercice : 13 Le 5 décembre 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à
Présents : 10 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane
Votants : 11 DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, DIL, DESCAMPS, LE BRETON, MENDES, VALLEE,
VIVIER et Messieurs LEK, LIGNEUX, TOUIN

Absents excusés : Monsieur LACOUX pouvoir à Madame DECERLE, Madame BEGUERY,
Madame LE MANACH

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N°26	BOURSES CITOYENNES
------	---------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret
N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation de 5 dossiers du dispositif de bourse citoyenne

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

Accorde l'attribution de 5 bourses de 150 € aux jeunes bouffémontois en échange de 15h de bénévolat.

Dit que la dépense sera imputée sur le budget du CCAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219500915-20231205-2023-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2023

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

